Association Nationale des Étudiants en Médecine de France
ANEMF c/o FAGE, 79 rue Périer 92120 Montrouge 01.40.33.70.72
www.anemf.org — contact@anemf.org
Organisation étudiante représentative selon la loi de 1901, le code de l'éducation et le code de la sécurité sociale. Représentée au CNESER et CNOUS. Nommée à la CNEMMOP. Membre de la FAGE et de l'IFMSA.

R2C : Construite ensemble, arbitrée seule

A l'attention de :
Madame la Ministre de l'Enseignement Supérieur,
Monsieur le Ministre des Solidarités et de la Santé,

Paris, le 03 décembre 2021,

En 2018, vous annonciez ce qui devait être une révolution pédagogique ambitieuse, signant la fin d'un système à la dérive. Réformer le second cycle était une nécessité, nous offrant un apprentissage plus pertinent, un développement de notre raisonnement clinique et l'opportunité de nous épanouir hors de notre cursus médical afin de devenir de meilleurs médecins pour demain.
Mais force est de constater que par un manque cruel d'anticipation, une absence assumée de communication et un mépris affiché des attentes des étudiants, c'est l'image d'une réforme inaboutie dont vous devrez prendre la responsabilité aujourd'hui.

Trois années que les textes sont attendus par les étudiants. Trois mois depuis le début de l'année universitaire et seul le décret cadrant les grandes lignes de la réforme a été publié.
Incompréhension, lassitude, angoisse et rage, ce sont les sentiments que le retard de vos cabinets et leurs revirements incessants ont renforcé chez les étudiants et dont vous devez assumer les conséquences.

A l'heure où la réforme s'applique déjà depuis plusieurs mois, vos ministères marquent leur opposition sur des points discutés depuis des années et qui faisaient consensus entre tous les acteurs jusqu'ici. De tels retournements de situation sont intolérables pour les étudiants que nous représentons, et aujourd'hui, il est temps de prendre en compte leurs demandes.

Vous refusez de fournir les classements à l'issue des EDN ? Au-delà de nous empêcher d'orienter notre choix de stage en cohérence avec notre profil de réussite, vous assumez de transformer la DFASM3 en un véritable enfer pour nous, étudiants, incapables de nous projeter dans notre spécialité de cœur.

Vous refusez de cadrer plus précisément la date des épreuves ? Vous assumez de laisser la porte ouverte aux changements arbitraires de date des EDN et d'empêcher aux facultés d'avoir une organisation cohérente de la maquette de notre externat en fonction de ces échéances.

Vous refusez de banaliser du temps pour le développement du parcours en DFASM3 et en changez la grille au dernier moment ? Vous assumez de pénaliser les étudiants, nous qui avons organisé notre cursus en conséquence, et de renier l'un des fondamentaux de cette réforme : le développement serein et éclairé de notre projet professionnel.

Vous annoncez publiquement, à l'aide d'un diaporama, avoir acté tous ces points alors même que la CNEMMOP consultative que vous avez demandée n'est même pas encore passée ? Vous assumez encore une fois mépriser la parole des étudiants.

Cette réforme a été faite par les étudiants, pour les étudiants.

Où est la prise en compte de notre parole, lorsque les ministères prennent les décisions unilatéralement, prétendant mieux savoir que les étudiants eux-mêmes où se trouve leur intérêt ?

Où est la prise en compte de leur parole, lorsque l'ANEMF se voit rétorquer qu'elle grossit le trait de la détresse étudiante, que leurs mécontentements ne sont que sporadiques ?

Où se trouve notre intérêt lorsque vous veillez à ménager les égos de certains collèges de spécialités, quitte à compromettre le travail de réduction des connaissances ?

Association Nationale des Étudiants en Médecine de France
ANEMF c/o FAGE, 79 rue Périer 92120 Montrouge 01.40.33.70.72
www.anemf.org — contact@anemf.org
Organisation étudiante représentative selon la loi de 1901, le code de l'éducation et le code de la sécurité sociale. Représentée au CNESER et CNOUS. Nommée à la CNEMMOP. Membre de la FAGE et de l'IFMSA.

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, nous ne cautionnerons pas, en échange d'un modèle ECNi bancal, une réforme initialement construite en commun mais dénaturée par des décisions hors-sol, si loin des attentes et des solutions proposées par ceux qui l'ont espérée : les étudiants.

Au regard de la situation, nous, étudiants, réaffirmons nos revendications :

Dans l'immédiat :

- Inscription dans les textes de la publication des classements à l'issue des EDN, permettant à l'étudiant de se projeter dans sa DFASM3 et son choix futur. Principe à l'essence même de la conception de la réforme, son absence serait tout simplement inacceptable.
- Arrêter les revirements sur des points déjà actés et consensuels et sur lesquels les étudiants et les universités ont basé l'organisation du deuxième cycle.
- Publication des textes dans les plus brefs délais, avec des documents explicatifs à destination des universités et des étudiants.

Ensuite :

- Aider à la mise en place de la réforme par des supports de communication clairs et exhaustifs à destination du local.
- Mise en place rapide d'un suivi national intégrant les étudiants pour vérifier et accompagner la bonne mise en place de la réforme au local.
- Simulation sur les différents points du matching pour s'assurer de sa faisabilité technique.
- Mise en place d'une labellisation des centres d'examen par le Centre National de Gestion pour les ECOS afin de s'assurer que chaque faculté est correctement préparée à réaliser ces épreuves.
- Assurer l'accès pour les étudiants à des entraînements pour les différentes épreuves en fixant des deadlines précises à l'UNESS pour la mise en place de ses outils.
- Clarté dans le fléchage des financements liés à la réforme.

Enfin :

- Réouverture des discussions concernant un référentiel unique plébiscité par les étudiants pendant la construction de la réforme.
- Réouverture du travail sur la réduction des connaissances avec rigueur et méthode pour aboutir à une réduction qui soit à la hauteur des objectifs de la réforme.

En conclusion, par cette présente lettre nous sollicitons un rendez-vous avec vous, Madame la Ministre et Monsieur le Ministre, afin de définir ensemble comment la mise en place pourra être terminée rapidement, en préservant les principes fondateurs à l'origine de la réforme en 2017.

Cosignée par les Référents Etudiants R2C

Nicolas LUNEL
Président
presidence@anemf.org
06 50 38 64 94

Rozenn CILLARD
Porte-parole chargée des relations publiques et de la communication
presse@anemf.org
06 74 83 85 16